

Dans l'ombre du Star Wars Kid

Activité 1 : Vie privée et consentement – modèle de réflexion pour les élèves

Maintenant que vous avez eu l'occasion de discuter de certaines citations tirées du film *Dans l'ombre du Star Wars Kid*, examinez les énoncés suivants :

« Un renseignement personnel représente tout renseignement consigné à votre sujet. Il peut s'agir de votre nom, de votre adresse, de votre sexe, de votre âge, de votre éducation ou de vos antécédents médicaux ou professionnels. » « La vie privée est un droit fondamental [...]. Afin de protéger ce droit, la loi oblige les institutions publiques à protéger vos renseignements personnels, et à suivre des règles strictes concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements. »

— [Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario](#)

« Tenez compte de la vie privée des autres et demandez leur autorisation avant de mettre en ligne leurs photos ou d'autres renseignements personnels. Si vous mettez en ligne une publication au sujet d'amis ou de membres de la famille, ou si vous les identifiez sur des photos, cela peut porter atteinte à leur vie privée. Lorsque vous publiez des photos montrant d'autres personnes, demandez-vous s'il est approprié de les afficher ou si cela pourrait avoir des conséquences négatives. »

— [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)

Prenez 15 minutes pour réfléchir au rôle de la vie privée et du consentement dans l'histoire de Ghyslain en vous reportant aux questions qui suivent. Il s'agit d'une réflexion personnelle que vous n'aurez pas à communiquer.

1. En quoi l'absence de consentement de Ghyslain à l'affichage de la vidéo a-t-elle contribué à une histoire fautive propagée à son sujet ? En quoi les droits à la vie privée de l'adolescent ont-ils été bafoués ?

2. Si le « pouvoir » est la capacité d'influencer le comportement de quelqu'un ou les événements qui se produisent, qui détient le pouvoir dans l'histoire de Ghyslain, à ce stade ? Quels facteurs lui ont retiré le pouvoir sur sa propre histoire ?

3. Que peut-on faire pour protéger la façon dont sont racontées nos propres histoires ?